

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2008**

L'an 2008 et le mercredi 13 février à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire. Présents : Mesdames Laurence CLOT, Janine GUIGON, Gisèle VINCENT, Messieurs Philippe CLAIR, Jean-Paul NEUFMARS, Roger OUVRIER-BONNAZ, Gilles REYNAUD, Bruno VIALATTE.

Pouvoir a été donné par Madame Marie- Pierre GOUTIN à Madame Janine GUIGON

Pouvoir a été donné par Monsieur Michel DONOLATO à Monsieur Jean- Paul NEUF-MARS

Pouvoir a été donné par Monsieur Laurent VALENTE à Monsieur Roger OUVRIER- BONNAZ

Madame Gisèle VINCENT a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2008 est lu et approuvé à l'unanimité.

### **COMPTES ADMINISTRATIFS 2007**

Le Conseil Municipal a délibéré sur les Comptes Administratifs de l'exercice 2007. Les résultats présentés par Monsieur l'Adjoint au Maire sont les suivants :

I.Compte Administratif VILLE 2007 : en excédent de 358 375,67 ,

II.Compte Administratif ASSAINISSEMENT 2007 : en excédent de 31 119,30 ,

III.Compte Administratif CCAS 2007 : en excédent de 2290,29 ,

Soit un excédent total de : 391 785,26 .

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la gestion de Monsieur le Maire pour 2007.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

1) l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2007 du CCAS de 2290,29 au chapitre 002 du Budget Primitif 2008.

2) l'affectation de l'excédent d'exploitation 2007 du Budget Assainissement de 29 562,67 au chapitre 002 du Budget Primitif 2007.

3) l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2007 du Budget Ville de 157 631,29 au chapitre 1068 du Budget Primitif 2008.

### **ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE CONSEIL TRESORIER**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'un arrêté interministériel en date du 16 décembre 1983 fixe les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux Comptables des Services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de Trésorier des Communes et Etablissements Publics. Le Conseil Municipal considérant les services rendus par Monsieur Pascal GAILLARD, Trésorier Marsanne- Sauzet, en sa qualité de Conseiller économique et financier de la Commune, décide à l'unanimité de lui allouer pour la période allant du 1er janvier au 16 mars 2008, l'indemnité de Conseil fixée au taux plein et conformément aux prescriptions de l'article 3 de l'arrêté susvisé. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif -article 6225.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal d'avoir adopté à l'unanimité les Comptes Administratifs 2007 et d'avoir travaillé en respectant l'orientation budgétaire prise en mars 2007 concernant les engagements financiers à savoir :

- La stabilisation des dépenses de fonctionnement qui a permis un autofinancement pour réaliser les programmes d'investissement sans avoir recours à l'emprunt.

- Le maintien de la stabilité des contributions directes sans augmentation des taux communaux d'imposition (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) depuis 2004.

La poursuite du désendettement de la commune : 20% par rapport à 2006.

Madame et Messieurs les Adjointes et les Conseillers-délégués font le compte-rendu de leurs différentes délégations: 1)Travaux extérieurs :

Un devis a été demandé à l'entreprise CHAPON pour l'installation d'un regard de tout-à-l'égout dans la rue Ancienne RN7.

2)Environnement :

Les conteneurs tri sélectif ont été déplacés au lotissement des Vignes.  
Un conteneur supplémentaire a été installé au lotissement Beauregard.

3)Salle d'animation rurale Pierre BONNET :

Dates des prochaines manifestations :

- Association REGAIN : concours de belote, le 17 février à la salle d'animation rurale " Pierre Bonnet ".
- Loto de l'école le 29 mars prochain.

4)Bibliothèque :

Le bilan 2007 a été présenté. Le budget de 1100 alloué par la Mairie a permis l'achat de 93 livres(romans pour enfants et jeunes, romans pour adultes, BD et albums enfants, documentaires). La bibliothèque a reçu en don 78 ouvrages. 2000 livres listés et répertoriés constituent le fond propre de la bibliothèque. Les bibliothécaires ont enregistré 4655 prêts de livres. La Médiathèque Départementale de Valence a contribué au fonctionnement de la Bibliothèque Municipale en prêtant 1188 livres. Les 7 bibliothécaires ont effectué 1372 heures de travail.

5)Internet Haut-Débit (ADSL) :

Le 6 février s'est tenu en Mairie, une réunion pour l'accès à l'Internet Haut Débit des quartiers sud de La Coucourde (Les Roches et Chazal des Maures). Monsieur le Maire a annoncé que les demandeurs habitant ces quartiers pourront bénéficier de l'ADSL dans les 3 mois à venir. Une restructuration de réseau sera opérée par France-Télécom. Ces 2 quartiers seront raccordés au réseau de La Coucourde.

Les élections municipales et cantonales auront lieu le 9 et 16 mars prochain.

Cette 68ème et dernière réunion du Conseil Municipal pour cette Municipalité aura été l'occasion au Maire de féliciter et remercier l'ensemble des Adjointes et Conseillers Municipaux pour le très bon travail qu'ils ont accompli dans l'intérêt général de la commune, pour leur forte implication dans la vie municipale, pour leur

loyauté, leur intégrité et leur dévouement pour leur village.

Il a souhaité une bonne continuation pour d'autres projets personnels pour ceux qui ont décidé d'arrêter leur mandat d'élumunicipal et une bonne réussite aux prochaines élections pour ceux qui briguent une nouvelle élection au sein du futur Conseil Municipal.

Fait à La Coucourde, le 13 février 2008.

Le Maire.

**Jean-Luc ZANON**